



**Dépêche 1071**

## **Déclaration liminaire de la CFDT au groupe de travail du 28 mai 2010**

Madame la présidente,

### **Concernant l'amélioration d'ALADIN:**

C'est ce que la CFDT et les agents appellent de leurs vœux, depuis longtemps! En effet, à l'heure actuelle, heureusement que nous avons accès à internet et GOOGLE pour consulter les textes douaniers...

Pour les décisions administratives, c'est le surf sur la gestion documentaire, avec toutes les chances de boire la tasse. Les agents et la CFDT sont donc impatients de voir l'issue des travaux...

### **Concernant la part modulable de l'ACF (Allocation complémentaire de fonction), dit système "étoiles" :**

Rappelons tout d'abord que c'est la CFDT, en février 2010, qui a demandé au directeur général de faire une présentation en groupe de travail de ce système jusqu'alors connu des seuls initiés (les bénéficiaires!).

Cette part modulable ne concerne certes que les A+ et les A, mais son extension en 2009 à une grande partie des inspecteurs a multiplié les questions sur cette piste aux étoiles.

De quoi s'agit-il ?

Un peu à la façon du guide Michelin, il y a les étoilés et les autres:

**Une, deux ou trois étoiles** attribuées à chacun selon...selon quoi d'ailleurs? Nul ne le sait.

Certes, parmi les heureux bénéficiaires il y a les besogneux, les compétents incontestés, mais il y a aussi les "enfumeurs", les peu subtils mais au fond bien sympathiques et, comme toujours, les obséquieux, les révérencieux, les beaux parleurs, les haut-parleurs, etc.

**Rien pour les autres**, même pas un "Bib gourmand", un "mérite un détour" ou un "vaut le voyage", combien sont-ils? Avant aujourd'hui, mystère, nous ne le savions pas davantage.

Parmi les exclus, il y a tous les autres, les incontestablement mauvais, on suppose, mais aussi les mal aimés, les détestés, les très subtils mais au fond antipathiques, les ombrageux, les négligés, les silencieux, les éloignés, les exposés.

Sur les critères de sélection, c'est l'hypocrisie la plus totale ! Les DR n'en disent rien, les chefs de pôle disent... j'étais pas au courant, c'est le directeur ou le DI, moi j'ai rien fait je le jure!

**Quoi qu'il en soit, nous exigeons de connaître les clés de cette répartition clandestine.**

La note préparatoire ne nous éclaire en effet pas du tout sur ce sujet. Pour quelle raison les agents des SRE sont-ils retirés du menu ?

Si le nombre d'agents éligibles augmente, le gâteau sera-t-il plus grand ? En tout état de cause, ce sont 900 cadres A qui payent l'addition, ou plutôt la soustraction.

Cette distribution inique et occulte, loin de provoquer l'émulation escomptée, génère surtout de l'incompréhension, et beaucoup d'amertume.

Enfin, en parlant d'incompréhension et d'amertume, et même si elle n'apparaît pas à l'ordre du jour, la CFDT tient à rappeler sa totale opposition à la prime de fonction et de résultat (PFR).

Si la CFDT demande une juste rémunération de certaines responsabilités comme celles de chef de service. C'est le seul point de convergence.

Le salaire individualisé par le biais de cette PFR est injuste et sera complètement contre-productif.

Cette réforme n'est que purement idéologique. Elle cherche simplement à pousser les fonctionnaires vers l'individualisme, la subjectivité, la détérioration des ambiances de travail, alors que celles-ci sont déjà mises à mal par d'autres volets de la RGPP.

La CFDT a lutté jusqu'en 1989 pour obtenir la fin de la modulation du régime indemnitaire.

Le "regretté" Pierre Bérégovoy avait œuvré utilement en "supprimant" 95% de ce système barbare.

Notre "petit" président revient en arrière et petit à petit remet la barbarie au menu des fonctionnaires. Drôle de canard à avaler...

La CFDT luttera utilement aux cotés de tous ceux qui combattront cette ineptie.

***Paris le 28 mai 2010***